

Sans discrimination ni privilèges...

**POUR MIEUX COMPRENDRE
L'ÉTUDIANT AYANT UNE
DÉFICIENCE VISUELLE
(FONCTIONNELLEMENT VOYANT)**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
DÉFINITIONS	3
FONCTIONNELLEMENT VOYANT	3
TYPES DE DÉFICIENCE VISUELLE	3
LA COMPENSATION PAR LES AUTRES SENS	4
CONSÉQUENCES D'UNE DÉFICIENCE VISUELLE SUR LES APPRENTISSAGES	5
LECTURE ET ÉCRITURE	5
PÉDAGOGIE	5
ENCADREMENT	6
<i>Rôle de l'enseignant</i>	6
<i>Rôle de l'intervenant</i>	6
ÉVALUATION : EXAMENS ET TRAVAUX	7
FACTEUR TEMPS	7
OÙ PASSER LES EXAMENS?	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
STANDARDS ACADÉMIQUES	7
TRAVAIL EN ÉQUIPE	7
TRAVAIL EN LABORATOIRE	7
AIDE À LA MANIPULATION	8
STAGES ET SORTIES ÉDUCATIVES	8
QUELQUES PISTES D'INTERVENTION	9
ATTITUDES À ADOPTER	9
AMÉNAGEMENT DE LA CLASSE	9
MATÉRIEL SCOLAIRE	9
SOUTIEN TECHNIQUE	10
LES ACCOMMODEMENTS ET SERVICES	12
CONCLUSION	13

Le présent document concerne aussi bien les femmes que les hommes. L'emploi du masculin ne vise qu'à simplifier la présentation et la lecture du texte.

Nous tenons à remercier généreusement Mesdames Carole Martel, c.o., coordonnatrice clinique, programme déficience visuelle adulte, Michèle Leclerc, spécialiste en réadaptation en déficience visuelle et Monsieur Jules Martel, spécialiste en réadaptation en déficience visuelle, tous de l'IRDPQ (Institut de réadaptation en déficience physique de Québec) pour leur belle collaboration à la révision et à la mise à jour du fascicule sur la déficience visuelle fonctionnellement voyant. Nous apprécions grandement.

INTRODUCTION

La présente brochure s'adresse principalement aux professeurs mais également à toutes les personnes susceptibles de travailler auprès des étudiants ayant une limitation fonctionnelle.

Nous tenterons d'y cerner les difficultés que rencontre l'étudiant ayant une déficience visuelle et de dégager certaines attitudes susceptibles de l'aider. Nous espérons donc que le contenu de ces pages pourra aider les professeurs dans leur travail et faciliter ainsi l'intégration de cette clientèle à la communauté collégiale.

Il est de la responsabilité de l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement voyant de prévenir le cégep de son intention d'y venir étudier et de s'identifier comme requérant de services spécialisés. Plus le collège en sera prévenu tôt, meilleures seront les possibilités de mettre en place les accommodements conformément à l'évaluation du médecin ainsi qu'aux besoins de l'étudiant.

Le responsable des Services adaptés doit toujours considérer en quoi la limitation affecte le processus d'apprentissage. Pour cela, une évaluation des besoins se fait avec l'étudiant en entrevue individuelle et les questions posées ne visent qu'un objectif : connaître l'étudiant, ses besoins, et voir avec lui les services qui permettraient de compenser ses limitations fonctionnelles.

DÉFINITIONS

Fonctionnellement voyant

L'étudiant ayant une déficience visuelle est celui dont l'évaluation oculovisuelle révèle une diminution de l'acuité visuelle ou du champ visuel, entraînant notamment des difficultés à lire, à écrire et à se déplacer, pouvant compromettre sa scolarisation. Cet étudiant a besoin, même avec l'aide de la technologie, d'accommodements et de services particuliers.

Types de déficience visuelle

Atteinte de la vision centrale

Le premier grand type de déficience visuelle concerne la partie centrale de la rétine. Les cellules regroupées à cet endroit de la rétine permettent la vision des formes et des couleurs, mais ont surtout un très grand pouvoir discriminant. Ce sont elles qui rendent possible la vision des détails. Avoir une atteinte de cette partie de la rétine suppose donc une réduction importante de l'acuité visuelle.

Pour ces étudiants, la déficience va concerner la vision de près et l'ensemble des activités nécessitant un contrôle visuel précis : la lecture et le contrôle visuel de

l'écriture vont être rendus difficiles ou impossibles. Il leur sera difficile ou impossible de lire de près des caractères de taille normale (dactylographique, d'imprimerie ou de journaux), ou de plus loin, des caractères un peu plus grands (le nom d'une rue, le numéro d'autobus, etc.).

Atteinte de la vision périphérique

On peut décrire la deuxième catégorie de déficience visuelle comme étant à l'opposé de la précédente : ce n'est plus la vision centrale et l'acuité visuelle qui sont atteintes, mais le champ périphérique. Les étudiants n'ont plus de perception visuelle possible ou de qualité suffisante, autour du point de fixation. Au contraire, leur champ visuel se rétrécit jusqu'à devenir tubulaire.

Les étudiants atteints conservent des capacités de lecture, mais il leur faut, pour lire efficacement, que la taille des caractères soit suffisamment réduite pour ne pas dépasser la largeur de leur champ visuel. Ainsi, il leur est parfois plus aisé de lire des caractères de journaux que les manchettes de ces mêmes journaux, une notice qu'un texte publicitaire, un dictionnaire qu'un plan de ville.

Par ailleurs, ces étudiants ont besoin d'une quantité de lumière plus importante que la moyenne pour voir efficacement et, en deçà d'un seuil, ils peuvent manquer d'informations visuelles pertinentes. Le manque de lumière peut entraîner certains étudiants à utiliser le mode aveugle.

Embrouillement dans tout le champ visuel (atteinte dans les milieux oculaires)

La troisième forme de déficience visuelle est celle d'une vision globalement floue. La vision dans ce cas ressemble à celle que l'on peut avoir à travers un verre dépoli. Les contrastes, les distances et les reliefs deviennent difficiles à apprécier de près, et surtout de loin. Les lettres, les petits détails sont mal perçus et les grandes formes, estompées ou déformées, selon l'éclairage et les reflets.

La compensation par les autres sens

Si minime soit-il, le résidu visuel permet à la personne ayant une déficience d'avoir accès à certaines informations. La luminosité, les ombrages, les couleurs et les contrastes peuvent devenir des indices permettant à la personne ayant une déficience visuelle de connaître sa position, de situer les objets, d'identifier les mouvements ou les obstacles et de repérer les objets connus. Toutefois, les autres sens devront largement compenser le manque d'information.

Il est tout à fait illusoire de penser qu'une personne ayant une déficience visuelle possède une acuité sensorielle supérieure dans l'une ou l'autre des différentes modalités sensorielles ou qu'elle possède un sixième sens quelconque. Par contre, il est possible d'utiliser de façon optimale les habiletés des autres sens. La qualité de la compensation par les autres sens est reliée, d'une part, à l'accès à l'information et, d'autre part, à l'interprétation que l'étudiant en fait.

Conséquences d'une déficience visuelle sur les apprentissages.

La plupart des étudiants ayant une déficience visuelle ont besoin d'un peu plus de temps que les autres étudiants pour exécuter certains gestes. Par exemple, le peu de vision ne permet pas à l'étudiant ayant une déficience visuelle de repérer aussi vite un objet ou la première ligne d'une page. Celui-ci a souvent besoin de plus de temps pour se faire une « image » globale de ce qu'il a « sous les yeux » ou de ce dont on lui parle. L'étudiant procède du détail à l'ensemble comparativement à l'étudiant voyant qui voit « d'un coup d'œil ».

De plus, il travaille souvent avec du matériel spécialisé (téléscope, loupe, agrandisseur de textes, etc.) et l'utilisation de ce matériel exige souvent des heures supplémentaires.

Lecture et écriture

Les étudiants ayant un résidu visuel peuvent avoir accès à l'imprimerie ordinaire, grâce à des moyens que nous décrirons un peu plus loin. Ces derniers sont, pour la plupart, faciles à manipuler et requièrent peu d'entraînement.

En général, l'étudiant fonctionnellement voyant utilise le système graphique courant pour écrire. Le port de verres correcteurs ou de lentilles cornéennes peuvent être un support suffisant. La lecture des caractères d'imprimerie peut lui aussi être accessible grâce aux aides optiques tels : les systèmes télescopiques tenus à la main ou ajustés sur la monture des verres, les loupes ou les télévisionneuses. Il faut prendre conscience que le rythme de lecture est plus lent dans la majorité des cas.

Pour l'écriture, l'étudiant ayant un résidu visuel se sert occasionnellement de feuilles lignées aux traits plus gros, de crayons feutres ou de stylos à pointes larges. En raison de sa faible vision et de sa posture pour lire et écrire, l'étudiant possédant un résidu visuel peut éprouver des malaises physiques. Le recours à un lutrin (plan incliné) peut être indiqué, de même qu'un système d'éclairage d'appoint. L'étudiant a donc accès au système graphique couvrant par l'utilisation d'aide optique ou de stratégies compensatoires.

La calligraphie sera parfois pénible à déchiffrer. L'utilisation de l'ordinateur contribue à diminuer cet inconvénient. L'accès à l'avance à des fichiers informatisés permet à l'étudiant de se familiariser avec la matière et de favoriser la participation en classe.

PÉDAGOGIE

N'oublions pas que l'un des buts de l'éducation est de rendre l'étudiant le plus autonome possible. Le cégep est le terrain sur lequel l'étudiant doit pouvoir exercer cette habileté. En général, lorsqu'il a accès aux accommodements et à toutes les ressources qui lui sont nécessaires **et qu'il les utilise**, il peut fournir un rendement comparable à celui d'autres étudiants.

Pour l'étudiant ayant une déficience visuelle, comme pour les autres étudiants, le passage au cégep marque une étape dans sa vie de jeune adulte. Tous doivent s'adapter à une nouvelle vie, à un programme d'études beaucoup plus diversifié qui fait appel à des notions de plus en plus abstraites. Cependant, pour l'étudiant ayant des limitations fonctionnelles, elle comporte quelques difficultés supplémentaires. On peut souligner, entre autres, les contraintes que lui impose sa déficience dans ses déplacements à l'intérieur du cégep ou la présence d'une aide à la manipulation. Il doit comprendre le rôle de ces personnes dans le processus de ses études. De plus, le nombre parfois élevé de professeurs implique autant d'efforts pour s'habituer à chacun d'eux, à leur méthodologie et à leurs exigences académiques particulières.

Outre la surprotection du milieu familial parfois, ce sont les attitudes de l'entourage, fondées sur des préjugés, qui peuvent le plus compromettre l'intégration sociale de la personne ayant une déficience visuelle.

Il lui est aussi souvent plus difficile de s'intégrer dans un groupe en raison des attitudes parfois négatives ou réservées de ses camarades. GOUPIL, JONES, LANINE et SHELL (1983) démontrent, dans leurs études, cette tendance à rejeter ou à ignorer les étudiants ayant une déficience visuelle.

Encadrement

Rôle de l'enseignant

Parfois, le professeur qui accueille un étudiant ayant une déficience visuelle dans un de ses cours peut s'attendre à le rencontrer un peu plus régulièrement à l'extérieur de la classe qu'un autre étudiant (certains étudiants). Il doit également comprendre l'importance d'ajuster, dans les délais, le matériel utilisé en classe pour le rendre accessible à l'étudiant.

Rôle de l'intervenant

Encadrement scolaire

- Soutien pour la révision de la matière vue en classe (survol rapide);
- Aide à la planification des travaux et des examens et à la gestion du temps alloué à l'étude;
- Soutien à la compréhension des consignes;
- Toute autre intervention selon les besoins;
- Assurer le suivi auprès des enseignants et les sensibiliser à la problématique de l'étudiant;
- Mettre en place les accommodements et les services offerts à l'étudiant.

Les étudiants ayant des limitations fonctionnelles peuvent aussi se prévaloir des services de tutorat offerts aux étudiants qui ont besoin d'un support individualisé pour réussir leurs études.

Évaluation : examens et travaux

Les examens présentent une situation où des adaptations sont nécessaires sans pour autant que soient diminués les standards académiques, car les performances scolaires doivent être mesurées objectivement à partir de critères réguliers.

Examen écrit

Pour l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement voyant, un simple agrandissement de l'examen peut être suffisant, ou l'utilisation en classe ou dans un local à part, de la télévisionneuse.

Facteur temps

- **Une fois et 1/2 plus de temps** à ces étudiants pour la rédaction de dissertation ou autres.
- Il est **conseillé** au professeur de discuter avec l'étudiant et l'intervenant de la question des examens, des modalités d'adaptation possibles, et ce, avant le début des cours.
- Enfin, le répondant des services adaptés ou autre intervenant est toujours à la disposition du professeur pour donner des informations relatives aux travaux, examens, local adapté et productions sonores (MP3) ou pour adapter les documents. **Examens : Un délai est toutefois requis pour traiter les documents.**

Standards académiques

Il est important que l'évaluation des apprentissages ait la même signification pour tous les étudiants, qu'ils soient atteints d'une déficience ou non. Une cote « A » devrait toujours avoir la même valeur, quel que soit l'étudiant qui l'a obtenue. Si, en dépit d'adaptation raisonnable, l'étudiant ne réussit pas l'examen, il faut se rappeler que comme n'importe quel étudiant, il peut tout simplement ne pas avoir assimilé suffisamment la matière pour réussir l'examen.

Les étudiants ayant une limitation fonctionnelle ont le même droit que d'autres d'expérimenter l'échec comme élément de leur développement personnel.

Travail en équipe

Certaines disciplines font souvent appel au travail en équipe. L'étudiant ayant une déficience visuelle peut très facilement s'intégrer à un petit groupe.

Travail en laboratoire

Dans plusieurs cas, les adaptations visant à rendre les laboratoires physiquement accessibles suffiront à rendre la plupart des étudiants ayant une déficience visuelle aptes à accomplir eux-mêmes leurs tâches, ce qui représente la solution idéale.

Cependant, les étudiants pour qui cette solution est inapplicable, étant donné leur limitation fonctionnelle, peuvent avoir besoin d'une assistance particulière que l'on désigne sous le vocable d'« aide à la manipulation ». Avant de mettre en place un tel service, l'étudiant devra en discuter avec son intervenant et le professeur.

La personne qui agira comme aide à la manipulation devra démontrer des aptitudes à la manipulation et à la compréhension du contenu du laboratoire.

Aide à la manipulation

L'étudiant qui a recours au service d'aide à la manipulation est tenu...

- de préparer son laboratoire sur le plan théorique (lire préalablement les buts et les consignes du laboratoire);
- d'indiquer à son aide toutes les tâches qu'il doit accomplir et de le seconder, s'il y a lieu;
- de prendre en note les résultats de l'expérimentation et d'apporter les correctifs nécessaires si les résultats ne sont pas ceux attendus;
- de rédiger son rapport de laboratoire.

L'aide à la manipulation verra...

- à aller chercher le matériel requis;
- à préparer la table de travail;
- à exécuter les consignes de l'étudiant sans intervenir dans les directives;
- à donner les observations visuelles de l'expérimentation et les résultats, s'il y a lieu;
- à ranger le matériel aux endroits indiqués.

L'aide à la manipulation peut poser des questions au professeur ou au technicien pour préciser ou vérifier les résultats, comme toute autre équipe le fait dans le laboratoire, car l'aide à la manipulation fait équipe avec l'étudiant.

Stages et sorties éducatives

Les activités complémentaires des programmes contribuent à renforcer une certaine autonomie et initient l'étudiant au monde du travail. Les stages représentent pour tous les étudiants une expérience de sensibilisation cruciale aux exigences de la carrière qu'ils envisagent et ce qui a été dit des travaux en équipe et des laboratoires peut très bien s'appliquer dans ce nouveau contexte.

Le professeur aurait donc intérêt à consulter le responsable des Services adaptés ou l'intervenant et les responsables des lieux de stages ou des sorties pour s'informer des ressources du milieu, poser des questions sur l'environnement physique et noter les contraintes que pourrait y rencontrer l'étudiant ayant une déficience visuelle.

QUELQUES PISTES D'INTERVENTION

Attitudes à adopter

- Discuter ouvertement de la problématique avec l'étudiant afin de favoriser un échange pouvant déboucher sur des façons constructives de se comporter en raison des différences.
- Toujours garder à l'esprit le but poursuivi, soit l'intégration sociale et le soutien aux apprentissages. Il demeure important d'amener l'étudiant à surmonter ses difficultés.

Aménagement de la classe

En général, l'enseignant laisse l'étudiant ayant une déficience choisir sa place en classe. L'étudiant ayant une déficience visuelle qui a un résidu visuel préfère souvent une place à l'avant pour lire au tableau; celui qui utilise un système télescopique préfère quant à lui se placer à l'arrière, au centre, pour garder un champ visuel adéquat. Enfin, s'il doit travailler avec des appareils électriques, il doit tenir compte de la position des prises de courant.

Éclairage de la classe

L'éclairage est un facteur à surveiller pour certains types de problèmes visuels. Par exemple, certains handicaps visuels comme l'albinisme demandent un minimum d'éclairage pour travailler tandis que d'autres préfèrent un éclairage localisé au-dessus de la normale. De façon générale, certaines règles peuvent être considérées en matière d'éclairage.

Il faut éviter les sources lumineuses éblouissantes et les objets qui reflètent la lumière (par exemple, une illustration recouverte de verre).

L'éclairage naturel peut devenir source d'éblouissement, par exemple les après-midi ensoleillés d'hiver. Il est alors préférable de fermer les rideaux et d'utiliser l'éclairage artificiel. Cependant, il faut voir avec le reste du groupe. Pour donner des explications, l'enseignant doit éviter de se placer devant une fenêtre qui laisse passer beaucoup de lumière. Il est utile d'ajouter une rangée de fluorescents au-dessus du tableau, car on remarque souvent une diminution du niveau d'éclairage à cet endroit, mais il faut éviter que cette nouvelle lumière réfléchisse sur le tableau.

Matériel scolaire

Le matériel scolaire utilisé en classe ne présente pas de grandes difficultés pour les étudiants ayant une déficience visuelle fonctionnellement voyant si les conditions suivantes sont respectées : bons contrastes, texte aéré, graphies simples, bonne qualité d'impression. Pour la photocopie dactylographiée de bonne impression et au besoin agrandie, un acétate jaune, placé par-dessus, peut encore en accentuer le contraste. Les dessins et les graphiques peuvent simplement être rendus plus noirs sur les contours ou sur les parties les plus importantes.

Rétroprojecteur

Le **rétroprojecteur** peut donner des effets variables en raison de la faible luminosité et des contrastes insuffisants. Parfois, l'étudiant préférera s'installer derrière l'appareil et lire directement sur l'acétate. Il serait très utile que l'étudiant ait entre les mains une copie des acétates pour suivre plus efficacement.

Montages PowerPoint

Les **montages PowerPoint** causent généralement des problèmes. Transmettre le fichier pour le consulter pendant le cours.

Films, vidéos, diaporamas, Internet, etc.

Les films, les vidéos, les diaporamas, l'informatique (cédérom, Internet, etc.) peuvent être des approches intéressantes. La plupart du temps ces médias complètent ou illustrent les explications de l'enseignant. Le professeur ou un autre étudiant pourra parfois compléter les informations, soit en décrivant les images, en lisant les sous-titres et en interprétant les schémas, les graphiques et les tableaux.

Soutien technique

- Afin d'aider l'étudiant dans son écriture, lui permettre d'utiliser des crayons gras, d'écrire plus gros, d'utiliser un lutrin et des feuilles lignées noires.
- Souvent après quelques minutes de lecture ou d'écriture, l'étudiant ayant une déficience visuelle se fatigue plus vite et a besoin d'exercices de détente, d'étirement ou de relaxation.
- **Au besoin, il faudra penser à faire agrandir certains textes, par exemple, des articles de journaux.**
- Des dictionnaires en gros caractères, *Petit Robert* et *Larousse*, sont disponibles et il existe un Atlas du Canada en gros caractères que l'on peut obtenir de l'INCA (Institut national canadien pour les aveugles).

Aides techniques

Habituellement, l'entraînement à l'utilisation d'un matériel spécialisé a été complété au secondaire.

Les aides que nous allons décrire sont la plupart du temps couvertes par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Il s'agit du *Programme d'aide pour les personnes ayant une déficience visuelle*, destiné à fournir gratuitement les aides mécaniques, électroniques, optiques ou autres, afin de leur permettre de lire, d'écrire et de circuler dans un environnement non familier.

De plus, le Cégep de Sainte-Foy peut mettre à la disposition des étudiants plusieurs appareils qui sont, soit trop volumineux pour être transportés de la maison au cégep, soit non couverts par la RAMQ.

Télévisionneuse fixe en couleur

La télévisionneuse est composée d'une caméra et d'un moniteur visuel qui sert à l'écriture et à la lecture. Cet appareil demande une période d'entraînement relativement courte. Il est facile à opérer et il peut grossir le caractère jusqu'à 60 fois. Il se distingue par ses bons effets de contraste. Une télévisionneuse de table (pour consulter divers types de documents autres que des textes, par exemple, cartes géographiques, graphiques, etc.) pourrait être à la disposition des étudiants dans un local adapté. L'étudiant peut avoir en sa possession (prescription du centre de réadaptation) des aides technologiques telles que : une télévisionneuse portable, un lecteur numérique avec carte SD et un enregistreur numérique.

Calculatrice parlante

Cette calculatrice est munie d'écouteurs et les touches sont adaptées. Une voix synthétique indique le résultat de l'opération de l'étudiant.

Ordinateur

L'ordinateur est utile pour l'étudiant qui utilise son résiduel visuel pour la lecture et l'écriture. Il peut utiliser l'ordinateur pour prendre ses notes de cours en classe, effectuer ses travaux, ses examens, etc. Un logiciel de grossissement de caractères est alors intégré aux logiciels couramment employés (traitement de textes, chiffrier, etc.) et l'étudiant utilise alors ces logiciels au même titre que les autres utilisateurs de l'ordinateur. Une synthèse vocale peut aussi être intégrée au système informatique.

Système informatisé de lecture

Ce système permet la lecture de documents imprimés courants. Le texte est lu par un balayeur optique, décrypté par un logiciel de reconnaissance de caractères et lu par une synthèse vocale. Plusieurs options permettent d'emmagasiner, d'annoter ou de modifier le texte. Ce système rencontre parfois des limites; la principale provenant de la qualité d'impression du document à lire.

Agrandissement de textes

L'agrandissement de textes (photocopie ou traitement de texte, tout dépendant de la qualité d'impression de l'original) permet aux étudiants d'avoir accès à des textes agrandis (à gros caractères).

Télescopes

Ils servent à la vision de loin. Il y a deux types principaux de télescopes : les télescopes à main et les télescopes sur lunettes. Les télescopes à mains servent pour les lectures ponctuelles.

Enregistreuse numérique

Elle sert à enregistrer les cours et des informations ponctuelles.

Dictionnaire électronique

Le dictionnaire électronique permet de gagner du temps. L'étudiant n'a qu'à « taper » son mot et la définition apparaît.

Agenda électronique

Il permet à l'étudiant de noter rapidement des informations et de les transférer à l'ordinateur par la suite. Un avertissement sonore pour des rencontres fixées dans le temps, par exemple, peut être commandé.

LES ACCOMMODEMENTS ET SERVICES

Des accommodements et services peuvent être mis en place en tenant compte du diagnostic, du certificat médical et des besoins de l'étudiant. Ces mesures peuvent être :

Lettre aux professeurs;

Prise de notes;

Prise de notes électronique;

Aides techniques décrites précédemment (ex : télévisionneuse, loupe, lampe, table...);

Aide à la manipulation;

Accompagnement physique;

Encadrement scolaire;

Tutorat;

Temps supplémentaire aux examens;

Horaire adapté;

Enregistreuse numérique;

Dictionnaire électronique;

Agenda électronique.

CONCLUSION

Comprendre l'étudiant ayant des limitations fonctionnelles, c'est d'abord saisir toute la complexité de la dynamique qui se joue entre lui et son environnement.

Nous espérons que cette brochure vous aura apporté les éléments de base pour mieux comprendre l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement voyant et que les moyens proposés vous aideront à résoudre certaines difficultés pratiques.

Si vous côtoyez des étudiants ayant une déficience visuelle dans l'exercice de vos fonctions et que des besoins sont identifiés, autant en ce qui concerne l'étudiant qu'en ce qui vous concerne, n'hésitez pas à faire appel à nos services.

Thérèse Gagné
Pour l'équipe des Services adaptés
418-562-1240 poste 2328